

# Projet d'immobilisations du Centre de perfectionnement professionnel

Réunion ordinaire de la Commission  
de service de police d'Ottawa  
27 avril 2026



# Recommandations issues du rapport

- Approuver un budget de 233 M\$ pour le projet d'immobilisations du Centre de perfectionnement professionnel (CPP), qui sera lancé au deuxième trimestre de 2026 et achevé en 2031.
- Approuver l'octroi de 20 M\$ en 2026 pour lancer le projet (p. ex. contrat avec l'architecte principal, services techniques, gestion de projet).
- Demander au personnel de consulter le trésorier ou le directeur financier de la Ville pour déterminer les sources de financement appropriées (dette à long terme).
- Transmettre les recommandations directes au Conseil municipal d'Ottawa aux fins d'examen et d'approbation.

# Contexte

- Un CPP est nécessaire pour donner la formation prévue par la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers (LSCSP)* et celle propre au service de police (p. ex. tactiques de défense, laboratoires de simulation, conduite de véhicules de police, utilisation d'armes à feu, de carabines et d'armes à impulsion et déploiement rapide immédiat).
- À l'heure actuelle, les activités de formation sont dispersées dans huit installations dans la ville, ce qui est inefficace et coûteux.
- Le projet d'immobilisations du CPP doit commencer en 2026 afin de permettre son achèvement avant la fin du bail au Collège Algonquin au début de 2033.
- Des retards augmenteront les risques et les coûts du projet et pourraient entraîner l'incapacité de former les membres du SPO.



# Contexte

- Le site du Sud appuie la planification de type campus — une approche réfléchie visant l'efficacité opérationnelle et un principe directeur du Plan stratégique des installations.
- La gestion à long terme du portefeuille immobilier du SPO a toujours retenu le site du Sud comme emplacement privilégié pour une future installation de formation.
- Le partage des locaux avec des organismes partenaires ou d'autres sites de formation n'était pas viable, tant à court qu'à long terme. Le programme de formation du SPO est offert à temps plein (du lundi au vendredi) afin de satisfaire aux exigences de la CSPA pour les nouvelles recrues et les requalifications.
- Les fonctions corporatives ne pouvaient être intégrées aux installations existantes du SPO en raison des contraintes actuelles liées à l'espace.

# Contexte

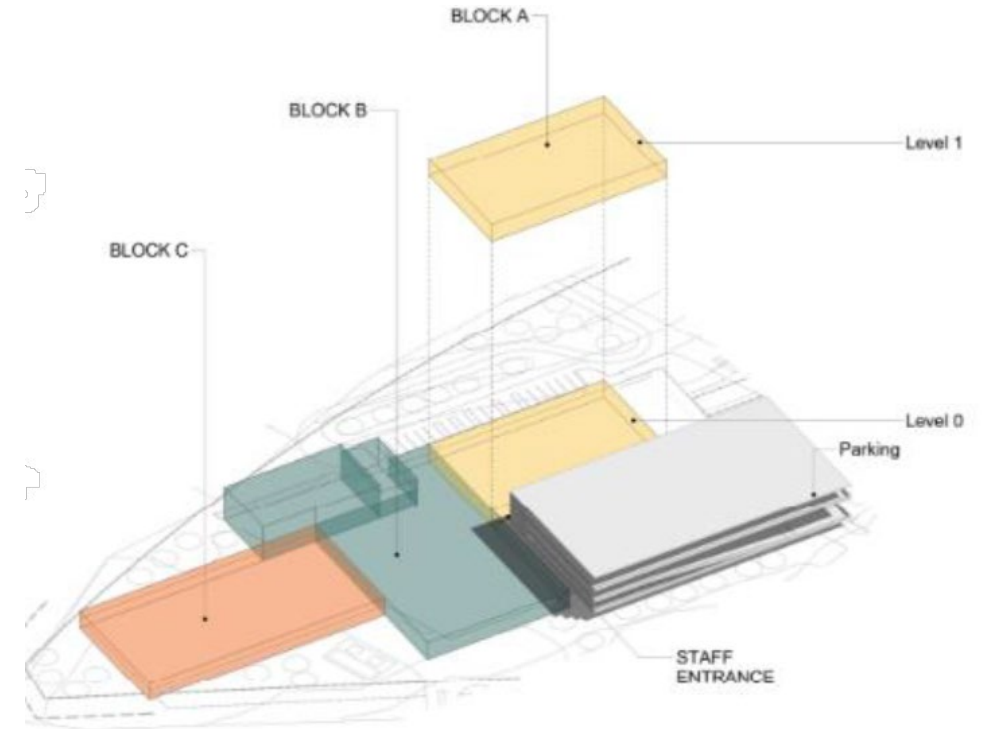


→  
Négociations en cours avec le Collège Algonquin

→  
Mises à jour au Conseil de services policiers d'Ottawa (CSPO)

# Analyse

- Les firmes WSP Canada et Architecture 49 ont remporté le contrat d'évaluation de la faisabilité et ont mené une étude de faisabilité entre octobre 2025 et mars 2026.
- Après une vaste consultation et une vérification au préalable, WSP a confirmé que le projet d'immobilisations du CPP sur le site de l'Installation Sud était viable et exempt de tout risque majeur.
- WSP recommande de réaliser le projet à l'aide d'un modèle de conception-construction, considérant qu'il s'agit probablement de la méthode la plus efficace pour appuyer le calendrier serré et en raison de la complexité du type d'immeuble.



# Analyse



- La colocalisation avec l'Installation Sud sur le terrain fourni par la Ville permettra de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle (p. ex. une approche de campus unique pour l'intégration, la remise des uniformes et de l'équipement, et la formation).
- Le SPO aurait probablement besoin d'un immeuble à plusieurs étages de 82 000 pi<sup>2</sup> pour répondre à l'ensemble des besoins opérationnels, ainsi que d'un parc de stationnement de trois étages.
- Le CPP comprendra un champ de tir de 50 mètres (un tiers du bâtiment) qui soutiendra autant la formation sur les armes à feu que celle sur les carabines (armes d'épaule). Le tir à la carabine continuera à se dérouler sur le site de tir actuel de Stittsville, étant donné la contrainte de superficie du site de l'Installation Sud.

## Proposition financière/ recommandations

- L'estimation de WSP des coûts du projet était de 187 millions de dollars, mais cela excluait la sécurité de l'immeuble, les services techniques, les outils de formation des utilisateurs finaux, la prise en compte adéquate des imprévus du projet, les coûts de déménagement et de gestion du changement, etc.
- Le SPO a augmenté l'estimation des coûts de WSP de 25 %, pour un total de 233 M\$, dont 20 M\$ sont demandés pour 2026 afin de lancer le projet (p. ex. contrat avec l'architecte principal, services techniques, gestion de projet).
- Aux fins de comparaison, cela représenterait 2 800 \$ par pied carré comparativement à 1 000 \$ par pied carré pour l'Installation Sud. La différence est attribuable à l'escalade des coûts, aux locaux spécialisés tels que le champ de tir, etc.



## Proposition financière/ recommandations

- Le projet serait financé principalement par un emprunt à long terme et est assujéti aux politiques de gestion de la dette de la Ville et aux limites prescrites par son cadre financier. Le SPO a présenté un exposé initial aux représentants de la Ville.
- Les frais de service de la dette seraient financés par la taxe pour les services de police et ont été intégrés au plan financier à long terme du SPO.
- Le SPO a présenté une demande afin que le projet d'immobilisations du CPP soit pris en considération dans le cadre de l'étude sur les redevances d'aménagement de 2024, et pourrait être admissible à une contribution de 46 M\$ pour le financement du projet.

# Options de financement

- Le **SPO** doit obtenir l'approbation du projet avant d'examiner les options de financement. Le financement n'a pas été inclus dans le budget de 2026, puisque le SPO n'avait pas encore sollicité l'approbation du projet auprès du **CSPO**.
- Les options de financement habituelles pour les grands projets d'immobilisations comprennent notamment :
  - la dette à long terme;
  - les revenus provenant des redevances d'aménagement;
  - les fonds de réserve;
  - les subventions et contributions;
  - les partenariats public-privé (PPP).
- La **Ville d'Ottawa** est responsable de l'approbation et de l'émission de la dette afin de maintenir de solides cotes de crédit.
- Le bâtiment du **CPD (PDC)** sera un actif de la Ville d'Ottawa, construit sur un terrain appartenant à la Ville et mis à la disposition du SPO.

# Conclusion

- Le SPO demande l'approbation de la Commission pour le lancement du projet d'immobilisations du CPP, dont l'octroi de 20 millions de dollars en 2026 pour lancer le projet (p. ex. contrat avec l'architecte principal, services techniques, gestion de projet) au deuxième trimestre de l'année.
- Le projet est nécessaire pour donner la formation prévue par la LSCSP et celle propre au service de police. Il sous-tend la stratégie de service du SPO, permet la centralisation de la formation et pallie les expirations des baux à venir.



# Prochaines étapes

- Le SPO poursuivra les discussions avec le trésorier et le directeur des finances de la Ville pour déterminer la stratégie de financement optimale (en respectant les politiques de gestion de la dette de la Ville et les limites prescrites par son cadre financier). Les recommandations doivent être transmises au Conseil municipal d'Ottawa aux fins d'examen et d'approbation.
- Le projet a été intégré au plan financier à long terme du SPO.
- Le SPO tiendra la Commission au courant de l'avancement du projet en faisant régulièrement rapport à son Comité des finances et de la vérification.